



01



**Lycée Technique pour Professions de Santé / Siège**  
27, rue Barblé, L-1210 Luxembourg  
Tél. : 44 11 37 46 - 44 11 37 36 | Fax : 44 11 67 36

02



**Lycée Technique pour Professions de Santé**  
1, Impasse Avenue Lucien Salentiny; L-9080 Ettelbruck  
Tél. : 81 73 81-506 / 507 | Fax : 81 73 81 230

03



**Lycée Technique pour Professions de Santé / Mercator**  
112, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg  
Tél. : 26 44 54 89 | Fax : 26 44 54 61

04



**Lycée Technique pour Professions de Santé**  
13, rue de l'Église, L-4922 Bascharage  
Tél. : 54 64 74 202 | Fax : 54 64 74 242



## L'infirmier responsable de soins généraux

### Le profil professionnel

L'infirmier est la personne de référence pour le patient pendant tout son séjour dans une institution de soins. Il assure, guide, encadre et entoure le patient. Le travail de l'infirmier est très diversifié :

- il est la première personne de contact du patient lors de son admission
- il établit et gère le dossier de soin du patient
- il travaille en étroite collaboration avec les médecins et les autres professionnels de santé
- il effectue des soins de façon autonome et sur prescription médicale
- il planifie et exécute pour chaque patient un programme de soins individuels

Le contact humain et la communication sont très importants tant avec le patient qu'avec son entourage familial.

Il intervient également dans :

- la guidance des personnes en bonne santé et des personnes malades, afin qu'ils conservent ou regagnent leur santé
- l'encadrement et la formation d'élèves et/ou de nouveaux collaborateurs
- la recherche dans le domaine des soins

### Où travaille-t-il?

L'infirmier exerce son activité principalement dans :

- les unités de soins des hôpitaux
- les maisons pour personnes âgées
- les services de soins et de maintien à domicile
- les centres de réhabilitation
- les centres médico-sociaux et la médecine scolaire
- un cabinet médical ou de soins
- des organisations mondiales (MSF, UNICEF...)
- différentes entreprises

### La formation

#### Les conditions d'admission

- avoir réussi la classe de 3<sup>e</sup> GPS ou 3<sup>e</sup> GSN
- avoir été inscrit au niveau avancé pour la branche langue française ou au niveau de base avec une moyenne > 40 points

- ou avoir réussi une classe de 3<sup>e</sup> générale d'une autre section (admission conditionnée par la réussite d'épreuves d'admission)
- ou avoir réussi une classe de 3<sup>e</sup> de l'enseignement secondaire classique
- pour être admissible en BSI, l'étudiant inscrit en section francophone doit avoir atteint et certifié le niveau B1 en compréhension orale et A2 en expression orale en langue luxembourgeoise

Le LTPS peut organiser une section **francophone**.

La démarche d'inscription est à consulter sur le site [www.ltps.lu](http://www.ltps.lu); les fiches respectives peuvent y être téléchargées ou demandées au secrétariat du LTPS.

### Le déroulement de la formation

- durée : 4 ans dont 2 ans sous l'égide du Ministère de l'Éducation nationale et 2 ans sous l'égide du Ministère de l'Enseignement supérieur
- le programme de formation se compose d'un enseignement professionnel (théorique et pratique) et d'un enseignement général

L'enseignement général comporte e.a. les matières suivantes : langues, mathématiques, biologie humaine, biophysique, biochimie, sciences humaines, éducation physique...

L'enseignement professionnel théorique comporte e.a. les matières suivantes : concepts de soins et problèmes infirmiers, sciences médicales, nutrition, pharmacologie, hygiène, communication professionnelle, connaissance du monde professionnel...

L'enseignement professionnel pratique a lieu:

- dans les unités de soins des hôpitaux
- dans les maisons pour personnes âgées
- dans les services de soins et de maintien à domicile
- et dans d'autres institutions de santé...

### Les diplômes

A la fin de la 2<sup>ème</sup> année a lieu l'examen de **fin d'études secondaires général**. Après **4 années** d'études, la formation conduit à l'obtention du **BTS** (brevet de technicien supérieur), mention **INFIRMIER RESPONSABLE DE SOINS GÉNÉRAUX**.

**REMARQUE:** Il est également prévu qu'une formation d'une durée de 3 ans sera organisée conjointement avec l'Université du Luxembourg qui conduira à l'obtention d'un diplôme de bachelier d'**INFIRMIER RESPONSABLE DE SOINS GÉNÉRAUX**.

Pour plus d'infos,  
scan-moi!



Pour plus d'infos,  
scan-moi!



# Une profession de santé... la profession de ma vie?

## Une profession de santé... la profession de ma vie?

Vous souhaitez faire de la santé votre métier? Vous avez raison! Nombreux sont les métiers et les débouchés!

On appelle profession de santé une profession dans laquelle une personne exerce ses compétences dans le domaine :

- du maintien, de l'amélioration ou de la restauration de la santé des individus ;
- ou du traitement ou des soins des individus blessés, malades, souffrant d'un handicap ou d'une infirmité.

Les professionnels de santé sont des personnes dont le cœur du métier est le respect, la sauvegarde et l'amélioration des conditions de santé d'autrui. Un choix pour une profession de santé est un choix pour une profession motivante et intéressante. Les professions de santé permettent d'accéder à une vie professionnelle stimulante et valorisante alliant contacts humains et connaissances scientifiques.

Quels que soient les progrès de la médecine et des technologies, la valeur des soins est irremplaçable!

## Les qualités requises pour les professionnels de santé

Outre les qualités-clés requises pour toutes les professions (exactitude et discipline dans le travail, sens de l'organisation et des responsabilités...), les

personnes qui se destinent à des professions de santé doivent posséder les attitudes et qualités humaines suivantes :

- attiré pour le monde de la santé : développer un savoir-faire technique et des connaissances scientifiques importantes dans les domaines aussi vastes que les sciences médicales et infirmières, l'anatomie, la psychologie, etc...;
- sens de l'écoute et de la compréhension : faire preuve de respect et d'intuition pour apporter écoute et compréhension aux patients et à leurs familles ;
- sens de l'observation : être attentif aux patients afin de reconnaître leurs besoins, leurs souffrances, leurs problèmes ;
- esprit de décision : juger rapidement une situation et prendre les décisions adaptées ;
- équilibre psychique : avoir une bonne résistance nerveuse et maîtrise du stress pour faire face à des situations d'urgence, parfois émotionnellement difficiles ;
- capacité de travailler en équipe : collaborer avec de nombreux intervenants tels que médecins, assistants sociaux, kinésithérapeutes, etc. ;
- flexibilité : apprécier la diversité des tâches et s'adapter constamment à de nouvelles situations ;
- disponibilité : être prêt à travailler pendant des horaires irréguliers, à assurer des services de nuit et de week-end.

# Lycée Technique pour Professions de Santé



Les formations au régime technique de l'enseignement secondaire général

## La section «sciences de la santé»

La section «**sciences de la santé**» (SH) se situe dans l'enseignement secondaire général (ESG), division pour professions de santé et professions sociales et comprend une 2<sup>e</sup> GSH et une 1<sup>re</sup> GSH.

### Les conditions d'admission

Pour être admis en classe de 2<sup>e</sup> GSH, les élèves doivent soit:

- avoir réussi une 3<sup>e</sup> GPS ou 3<sup>e</sup> GSN ou 3<sup>e</sup> GIG
- ou avoir réussi une 3<sup>e</sup> de l'enseignement secondaire classique
- ou avoir réussi une classe de 3<sup>e</sup> générale d'une autre division et se présenter à un test d'admission

### La formation

La formation «sciences de la santé» vise l'acquisition de savoirs liés à trois pôles d'apprentissage: un pôle méthodologie préparant aux études supérieures, un pôle sciences abordant les connaissances de base permettant la compréhension des phénomènes scientifiques en santé et un pôle santé visant des contenus plus précisément axés sur les savoirs inhérents aux professions de santé non médicales.

La section s'inscrit dans une orientation pédagogique du projet en favorisant une acquisition des connaissances par une approche pratique de résolution de problèmes. Elle s'inscrit dans une perspective de développement de compétences à la fois cognitives, techniques, communicationnelles et sociales.

Les disciplines enseignées sont e.a. les langues, les sciences humaines, les mathématiques, l'informatique, les statistiques, la biologie humaine, la physique médicale, y inclus les technologies médicales, la chimie médicale et les sciences médicales.

Elle prépare aux études ultérieures pour des professions de santé comme le kinésithérapeute, l'assistant technique médical en radiologie, l'ergothérapeute, l'orthophoniste, le laborantin, le diététicien, le psychomotricien, le podologue, etc..., ainsi qu'aux professions en ingénierie biomédicale. En tant que telle, elle ne donne pas d'accès direct à une profession!



Pour plus d'infos, scan-moi!

### Le déroulement de la formation

#### Travail personnel et semaine projet en 2<sup>e</sup> GSH

Dans le cadre de la 2<sup>e</sup> GSH, la réalisation d'un **travail personnel** (TRAPE) est prévue. Ce TRAPE est défini comme un travail de réflexion traitant un sujet ou un questionnement délimité en rapport avec la santé ou les sciences biomédicales et témoignant d'un cheminement personnel de son / ses auteur(s). Ce travail personnel permet à l'élève d'intégrer les savoirs des trois pôles abordés.

Une **semaine projet** permet l'aboutissement interdisciplinaire de l'orientation **projet** de cette section.

#### Stage en 1<sup>re</sup> GSH

Dans le cadre de la 1<sup>re</sup> GSH, les élèves doivent accomplir un stage d'orientation professionnelle. Celui-ci constitue un temps de prise de contact avec un milieu professionnel du domaine de la santé ou des sciences biomédicales et il devrait guider l'élève dans le choix de sa profession et de ses études ultérieures.

### Le diplôme

La formation SH est sanctionnée par un diplôme de **fin d'études secondaires général**.



Pour plus d'infos, scan-moi!